

La Maison-Dieu, 229, 2002/1, 187-189

Patrick PRÉTOT

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE LITURGIE

(*INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS*)

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE LITURGIE (ISL) est un des organismes qui composent la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris. Depuis sa fondation, en 1956, il vise à former des personnes, clercs ou laïcs, à des responsabilités d'enseignement, de recherche et de pastorale dans le domaine de la liturgie et des sacrements. Le cursus repose sur trois piliers principaux : théologie, histoire et sciences humaines. L'Institut a été dirigé successivement par Dom Bernard Botte (1956-1964), le P. Pierre-Marie Gy (1964-1986), l'abbé Paul De Clerck (1986-2001) et, depuis septembre 2001, par le F. Patrick Prétot.

Au terme d'une réflexion poursuivie durant les années 2000 et 2001, et à laquelle furent associés des représentants de la pastorale sacramentelle et liturgique, ainsi que des enseignants et des chercheurs, une réforme du programme et de la pédagogie a été décidée. Elle se met en place durant l'année scolaire 2001-2002, et adopte les grandes orientations que voici.

1. Un planning de cours hebdomadaires à durée variable (24 h, à raison de 2 h par semaine pour les cours « géné-

raux » ; 6 h ou 12 h pour les cours « spéciaux »). Les cours « généraux » assurent la structure fondamentale de l'enseignement à l'ISL ; ce sont, pour l'année 2001-2002 :

Sacramentaux et rites de la vie quotidienne (M. Brulin)
 Théologie de la célébration (L.-M. Chauvet)
 La musique à l'église (E. Bellanger)
 La liturgie et le temps (P. Prétot).

Par ailleurs, trois enseignements spécifiques, réservés aux étudiants de 1^{re} année, sont destinés à leur donner les outils de base pour les études liturgiques :

Introduction aux sources de la liturgie en Occident (H. Charenton)
 Introduction aux liturgies orientales (F. Cassingena-Trévedy)
 Anthropologie de la liturgie (M. Brulin)
 Initiation aux études liturgiques (P. Prétot).

2. La collaboration entre enseignants, ou l'appel à des enseignants venant d'autres organismes de la faculté ou d'autres facultés de théologie françaises ou étrangères, pour des enseignements plus spécialisés, comme par exemple :

Parole de Dieu et liturgie (M. Berder)
 Les funérailles (L.-M. Rénier)
 Les sacrements dans le débat œcuménique (H. Legrand, H. Mottu et P. De Clerck)
 Tradition juive et liturgie chrétienne (M. Berder) ;

complètent en outre la formation dispensée, les enseignements suivants :

Histoire de la liturgie (P. Prétot, P. De Clerck, H. Charenton, M. Brulin)
 Liturgies orientales (F. Cassingena-Trévedy)
 Spiritualité de la liturgie (P. Prétot)
 Droit liturgique et sacramentaire (J.-P. Durand).

3. La mise en place d'une formule appelée « d'atelier » : il s'agit d'un travail de groupe (environ 12 personnes),

réparti sur 2 jours (8 h), autour des questions posées par les pratiques liturgiques. Ces ateliers sont ouverts à des personnes ne suivant pas la scolarité à l'ISL, mais dont l'expérience et la formation permettent de participer avec intérêt à la réflexion. Les inscriptions à ces ateliers sont acceptées en fonction du nombre de places disponibles et de l'expérience des candidats ; parmi les propositions faites pour l'année 2001-2002, on peut citer par exemple :

La tâche du responsable (diocésain ou régional) de pastorale sacramentelle et liturgique (Ch. Teyssere)

Année liturgique et contraintes du calendrier paroissial (D. Lebrun)

Le rôle liturgique du diacre (P. Faure)

Les enjeux du chant en liturgie (S. Kerrien).

4. Comme par le passé, la participation à des séminaires est destinée à faire entrer les étudiants dans un travail de recherche :

Recherches sur les prières eucharistiques actuelles (P. De Clerck)

Recherches sur l'anthropologie des rites (V. Duchesne)

Les oraisons : contenu, langage et mise en œuvre (P. De Clerck).

La réforme facilite l'éventuel étalement de la scolarité sur quatre ans, ainsi que la participation à des cours donnés dans d'autres organismes de la faculté de théologie.

L'Institut supérieur de liturgie de Paris entend ainsi poursuivre sa mission dans l'Église au service de la formation, de la recherche, et d'une réflexion approfondie sur la dimension liturgique de la vie chrétienne.

Pour tout renseignement :

Institut supérieur de liturgie

21, rue d'Assas, F-75270 Paris Cedex 06

Tél : 01 44 39 84 80

E-mail : isl.ias.lem@icp.fr

F. Patrick PRÉTOT, osb